

2AL
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 41 Ter Route d'Espagne, 31120 PORTET-SUR-
GARONNE
512 223 967 RCS TOULOUSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 31 MARS 2024

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 120 675.28 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice **120 675.28 euros**

En totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
La Société SASH INVEST, Présidente
Représentée par Monsieur Albert LAYANI

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU 2AL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 41 Ter Route d'ESPAGNE 31120 PORTET-SUR-GARONNE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 1 2 2 2 3 9 6 7 0 0 0 3 9		Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N clos le, 30/09/2023					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	746	AC	746	
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	55 020	AG	36 918	18 102
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 400	AS	840	560
		Autres immobilisations corporelles	AT	340 814	AU	136 117	204 697
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB	55 618	BC		55 618
		Autres titres immobilisés	BD	38	BE		38
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	2 054	BI		2 054
TOTAL (II)		BJ	455 693	BK	174 622	281 071	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	183 243	BU		183 243
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	62 482	BY		62 482
		Autres créances (3)	BZ	24 329	CA		24 329
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Disponibilités		CF	197 749	CG		197 749	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	776	CI		776	
	TOTAL (III)	CJ	468 581	CK		468 581	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	924 274	IA	174 622	749 652	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SASU 2AL		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 50 000)	DA		50 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		5 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		142 043	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		120 675	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		317 719
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		170 948	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		3 026	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		81 318	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		94 675	
	Dettes fiscales et sociales	DY		78 714	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		3 251	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		431 933	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		749 652	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		179 666	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETATS FINANCIERS

2023

Période du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 2AL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 749 652 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 120 675 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	746			746
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 901	6 120		55 021
Immobilisations incorporelles	49 647	6 120		55 767
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 400			1 400
- Installations générales, agencements aménagement divers	246 935	4 179		251 114
- Matériel de transport	6 907	69 022		75 929
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 723	3 049		13 772
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	265 965	76 250		342 215
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5 000	51 619	1 000	55 619
- Autres titres immobilisés	38			38
- Prêts et autres immobilisations financières	2 055			2 055
Immobilisations financières	7 093	51 619	1 000	57 712
ACTIF IMMOBILISE	322 705	133 989	1 000	455 694

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 120	76 250	51 619	133 989
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	6 120	76 250	51 619	133 989
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 000	1 000
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			1 000	1 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	746			746
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	34 770	2 149		36 919
Immobilisations incorporelles	35 516	2 149		37 665
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	560	280		840
- Installations générales, agencements aménagement divers	80 317	25 695		106 012
- Matériel de transport	4 194	15 104		19 298
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 472	2 336		10 808
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	93 544	43 414		136 958
ACTIF IMMOBILISE	129 059	45 563		174 623

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 145 262 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	55 619		55 619
Prêts			
Autres	2 055		2 055
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	62 483	62 483	
Autres	24 329	24 329	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	776	776	
Total	145 262	87 589	57 673

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	8 483
Total	8 483

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 50,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 350 615 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	170 948			170 948
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 675	94 675		
Dettes fiscales et sociales	78 714	78 714		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 277	6 277		
Produits constatés d'avance				
Total	350 615	179 667		170 948

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 33 446

(**) Dont envers les associés 3 026

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	7 400
CONGÉS À PAYER	8 243
CH.SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	1 852
ETAT - CHARGES À PAYER	1 194
Total	18 689

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	776		
Total	776		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	1 102 026		1 102 026
Produits des activités annexes	16 709		16 709
TOTAL	1 118 735		1 118 735